

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE
10 octobre 2026

DATE DE CONVOCATION
03 octobre 2026

DATE D’AFFICHAGE
13 octobre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 26

PROCURATION(S) 7

VOTANTS 33

QUORUM 17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DIX OCTOBRE** DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, AÏT BABA, COQUELET, BALUT, GHOU, BOUCAT, NDIAYE, DOUCOURÉ, GRESSANT, DELIKAYA, GUILLON, SVINH, RABOTOT

Mmes ROUSSELIN, BENAMARA, LEFEBVRE, POUHÉ, ALTUNTAS, BEHILIL-RAMDANE, CARDONA GIL, FOUAK NTONDELE, CADEIA, VINCENT, LAMBERT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM. CORNILLEAU, MARC et Mme DORDAIN, DESLANDES, ABOKI, YERLIKAYA, DEBOISSY.

Avaient donné pouvoir : Mme DORDAIN à M. JAMET, Mme DESLANDES à Mme ALTUNTAS, M. CORNILLEAU à M. BOUCAT, Mme ABOKI à Mme CADEIA, Mme YERLIKAYA à Mme LAMBERT, M. MARC à M. AÏT BABA, Mme DEBOISSY à Mme ROUSSELIN.

Mme Elisabeth LAMBERT

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, BACHELOT, Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, LE FAUCHEUR, JÉGU, ZAPPIA.

Délibération N°27

TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

M. le Maire expose au conseil municipal :

Conformément au Code Général de la Fonction Publique, l'article L. 313-1, les emplois permanents de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Les emplois permanents des Collectivités Territoriales sont, conformément aux termes de l'article L. 311-1 occupés par des fonctionnaires, sauf dérogation prévue par une disposition législative.

Dans la continuité de la réalisation du tableau des effectifs, des modifications sont à prévoir suite à départ par mutation et placement en disponibilité.

- **Modifications du tableau des effectifs suite à départ par mutation :**

Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20261010-D-26-10-27-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Date d'effet	Ancien grade	Nouveau grade
01/10/2026	Attaché principal	Adjoint technique

- **Modifications du tableau des effectifs suite à placement en disponibilité :**

Date d'effet	Ancien grade	Nouveau grade
01/10/2026	Animateur	Adjoint d'animation

- **Modifications du tableau des effectifs suite à modification du temps de travail**

Date d'effet	Fonction	Grade	Temps de travail actuel	Nouveau temps de travail
01/09/2026	Animateur	Adjoint d'animation	35h hebdomadaire	33h hebdomadaire
01/09/2026	Animateur	Adjoint d'animation	35h hebdomadaire	33h hebdomadaire

- **Modifications du tableau des effectifs suite à création de poste :**

Date d'effet	Service	Fonction	Grade	Occupation du poste
01/09/2026	Direction enfance, jeunesse, emploi	Animateur	Adjoint d'animation	12h10 hebdomadaire
01/09/2026	Direction enfance, jeunesse, emploi	Animateur	Adjoint d'animation	09h08 hebdomadaire

Dans la continuité de la réalisation du tableau des effectifs, sur proposition de leur hiérarchie et de M. Le Maire, la commission d'harmonisation, a validé l'avancement de grade de plusieurs agents de la ville.

- **Modifications du tableau des effectifs suite à avancement de grade**

Date d'effet	Ancien grade	Nouveau grade
01/10/2026	Infirmière en soins généraux	Infirmière en soins généraux hors classe
01/10/2026	Educateur des APS principal 2ème classe	Educateur des APS principal 1ère classe
01/10/2026	Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe	Assistant de conservation du patrimoine principal 1ère classe
01/10/2026	Rédacteur principal 2ème classe	Rédacteur principal 1ère classe

01/10/2026	Technicien	Technicien principal 2ème classe
01/10/2026	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
01/10/2026	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
01/10/2026	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
01/10/2026	Adjoint administratif principal 2ème classe	Adjoint administratif principal 1ère classe
01/10/2026	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe
01/10/2026	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe
01/10/2026	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe
01/10/2026	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Adjoint d'animation principal 1ère classe
01/10/2026	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe
01/10/2026	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe
01/10/2026	Adjoint technique principal 2ème classe	Adjoint technique principal 1ère classe
01/10/2026	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe
01/10/2026	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe
01/10/2026	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe
01/10/2026	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe
01/10/2026	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe
01/10/2026	Agent social principal 2ème classe	Agent social principal 1ère classe
01/10/2026	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal

01/10/2026	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal
------------	-------------------	-----------------------------

Dans la continuité de la réalisation du tableau des effectifs, il a été constaté une discordance sur le temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation de la direction Enfance, Jeunesse et Emploi, nécessitant une régularisation administrative.

Date d'effet	Service	Grade	Ancienne occupation du poste	Nouvelle Occupation du poste
01/10/2026	Direction enfance, jeunesse, emploi	Adjoint d'animation	26h hebdomadaire	22h14 hebdomadaire

Sur la base de ces éléments,

- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
- **Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- **Vu** le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;
- **Vu** la délibération 16/03/17 du 4 avril 2016 créant un emploi d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à 26 heures hebdomadaire ;
- **VU** l'avis favorable du comité social territorial du 18 juin 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs, telles que définies ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET



Accusé de réception en préfecture
027-21 70 012 2026-17
Date de transmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026